

TRANSPORTS PUBLICS FRIBOURGEOIS HOLDING (TPF) SA

**CONVOCAATION**

à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires  
du 28 avril 2017, à 16h15  
à l'Aérodrome d'Epagny, Rte de l'Aérodrome 43, 1663 Epagny

**ORDRE DU JOUR**

**Assemblée générale ordinaire**

1. **Rapport du Conseil d'administration et de la Direction sur la gestion et les comptes au 31 décembre 2016**
2. **Rapport de l'organe de révision**
3. **Approbation du rapport et des comptes au 31 décembre 2016 et décharge au Conseil d'administration**
  - 3.1 **Approbation du rapport et des comptes au 31 décembre 2016**  
*Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver le rapport annuel et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016.*
  - 3.2 **Emploi du bénéfice résultant du bilan**  
*Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'attribuer à la réserve issue de bénéfice le montant de CHF 12'000 et d'approuver le report à nouveau de CHF 4'029'886.*
  - 3.3 **Décharge aux organes responsables**  
*Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de donner décharge aux organes responsables.*
4. **Elections statutaires**
  - 4.1 **Election de l'organe de révision**  
*Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'élire Ernst & Young SA, à Lausanne, en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2017.*
5. **Perspectives 2017 de l'entreprise**

\* \* \*

Le rapport annuel, les comptes annuels 2016 ainsi que le rapport de l'organe de révision sont à disposition des actionnaires, durant le délai légal, au siège de la société, rue Louis-d'Affry 2, à Fribourg. Tout actionnaire qui en fait la demande recevra un exemplaire de ces documents.

Les actionnaires inscrits dans le registre des actions au 22 mars 2017 recevront une invitation personnelle par courrier. Ont le droit de vote, les actionnaires inscrits dans le registre des actions le 22 mars 2017. Aucun matériel de vote ou carte d'admission ne sera envoyé aux actionnaires. En effet, les votes s'effectueront à main levée. Si une votation devait s'effectuer par bulletin de vote secret, le matériel sera remis le jour de l'assemblée, sur place.

Les éventuelles communications et les formulaires d'inscription ou de procuration devront parvenir au siège de la société **au plus tard le 16 avril 2017**.

Fribourg, le 22 mars 2017

Au nom du Conseil d'administration  
Georges Godel  
Président